



Madame la Ministre Christie Morreale
Rue Kefer, 2
B-5000 Namur

Tournai, le 3 décembre 2021

Demande de prolongation de la mesure permettant l'utilisation des budgets de formation pour l'achat de matériel visant à lutter contre l'épidémie de Covid-19

Madame la Ministre,

Nous nous permettons de vous interpeller relativement à la mesure qui permet actuellement d'utiliser une partie des quotes-parts ALE destinées à des formations pour l'achat de matériel visant à lutter contre la pandémie de Covid-19.

Comme vous le savez, Madame la Ministre, les ALE ont actuellement la possibilité d'utiliser jusqu'à 50% du montant destiné à l'organisation de formations pour l'achat de matériel « anti-Corona ».

Cette mesure, validée par un Arrêté, a permis à nombre de nos membres de maintenir un certain niveau d'activités ALE tout en équipant leurs prestataires de masques, gel et autres. De la sorte, ces prestataires ont pu continuer leur travail souvent essentiel auprès de personnes âgées, isolées, ou encore dans les écoles, pour ne citer que ces missions-là.

Malheureusement, les chiffres actuels et l'installation de la quatrième vague laissent penser que de nombreuses mesures sanitaires, à commencer par le port du masque, devront être maintenues pendant de longs mois encore.

Il va de soi que nos membres souhaitent continuer à assurer la protection de leurs prestataires et, par conséquent, de leurs utilisateurs, en poursuivant la distribution de ces équipements et/ou en aménageant leurs bureaux pour garantir un accueil de public le plus sûr possible au niveau sanitaire.

De plus, il va sans dire que l'organisation de formations auprès d'un public parfois éloigné de l'emploi s'annonce très difficile voire impossible dans les mois à venir.

Dès lors, nous souhaiterions, Madame la Ministre, que vous étudiez la possibilité pour le Gouvernement dont vous faites partie de prolonger la mesure en question jusqu'à fin 2022.



Plateforme
des ALE
Wallonnes

De la sorte, les ALE pourront continuer à assurer leurs différentes missions de service public et de remise à l'emploi de leurs prestataires dans les meilleures conditions, et dans une relative quiétude.

Nous sommes bien sûr à votre entière disposition si vous souhaitez obtenir de plus amples renseignements sur ce point qui nous occupe.

Dans l'attente de vous entendre ou de vous lire, nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'assurance de nos salutations distinguées.

Jean-Michel Lovinfosse

Marc Lison

Co-présidents